



garde d'un nourrisson apres demenagement ou avant

Par **gardebb72**, le **15/02/2011** à **20:57**

bonjour,
maman d'un petit bb de 5 mois, le papa a decide de notre separation. il souhaite la garde totale de l'enfant qui n'a que 5 mois, et travaille soit en 3/8 ou voir

j'ai changé mon activité professionnelle et je travaille à domicile afin de pouvoir etre presente pour mes enfants (j'ai une petite fille de 5 ans bientot)

ma question ? est ce que si je souhaite demenager, je peux le faire ? si oui à quel moment? avant ou apres la demande de separation face à un juge? ou puis-je demenager des maintenant avec mes enfants sans son accord ? mais que se passera-t-il sil demande tjs la garde voir la garde alternée ???

je suis perdue

merci à vous

Par **Laure11**, le **15/02/2011** à **21:46**

Vous êtes mariée ou non ?

Si vous n'êtes pas mariée, vous pouvez déménager lorsque bon vous semble, maintenant si vous le souhaitez. Je pense que vous partirez avec vos enfants ? Vous lui donnerez votre adresse lorsque vous aurez déménagé, inutile de l'avertir avant.

Dans la mesure où vous aurez votre enfant avec vous, il n'aura pas la garde. Quant à la garde alternée pour un bébé de 5 mois, c'est une pure folie et je ne pense pas que le JAF l'accorde.

Une requête en courrier recommandé AR au JAF auprès du Tribunal de Grande Instance est-elle faite ?

Si ce n'est pas le cas, faites le rapidement (l'idéal serait que le père le fasse lui-même) car les délais sont assez longs.

Un avocat n'est pas obligatoire.

Par **gardebb72**, le **16/02/2011** à **21:01**

merci pour ses renseignements....cela me permet d'y voir plus claire
le papa tant qu'à lui, est remonté comme une pendule et cherche à tout prix à comme le dit si bien : m'enc....pour parler vulgairement et que je perde tout droit sur mes enfants...une facette de sa personne que je decouvre et que je ne connaissais pas...! c'est de sa part faire du ma gratuitement....si je suis bien guidée je ne perdrais pas la face et je ferai front !

j'ai en face de moi, un papa revolté, qui braille à tout vent, bouge beaucoup son corps mais tout est en parole pour le moment ! alors je prefère m'armer de mon coté et je vous remercie pour ses conseils

une maman prete à tout pour ses enfants